

## POUR NOUS CONTACTER

17, rue Lallouette, BP 428,  
97329 Cayenne Cedex.  
Tél : 05 94 29 70 00  
Fax : 05 94 29 70 22  
Email :  
france.guyane@media-antilles.fr

# 24 HEURES EN GUYANE

## Latè pou nou tout : pas d'AG le 5 juillet

L'association Latè pou nou tout tient à informer ses adhérents que « seul le bureau légalement constitué le 9 novembre 2014, et présidé par Joseph Berard, a qualité pour convoquer une assemblée générale ou assemblée générale extraordinaire (AGE). La convocation parue dans *France-Guyane* le 19 juin pour une AGE le 5 juillet sous le carbet de l'association est nulle et non avenue ».

## A pa mo ki di

### ROUMILLAC, LE PORTE-BONHEUR

Mercredi en début d'après-midi, tandis qu'ils font le pied de grue — à l'ombre tout de même — devant le siège cayennais de la BNP, place Schœlcher, les salariés de la banque voient arriver l'ancien maire de Matoury, Jean-Pierre Roumillac. Un hasard, bien entendu, puisque ce dernier ne fait que passer dans la rue. Toutefois, l'ancien élu, chaleureusement accueilli, prend le temps de serrer quelques mains et de distiller des encouragements. Ces derniers ont manifestement été efficaces puisque le conflit a pris fin dans l'après-midi avec la signature d'un protocole d'accord. Un vrai porte-bonheur, ce JP.

## LA PHRASE

Le monde des lanceurs va très vite. Il faut toujours avoir un coup d'avance

### Jean-Yves Le Gall,

président du Centre national d'études spatiales (Cnes)

qui évoquait, entre autres, le prochain lanceur Ariane 6



## LE CHIFFRE

# 1 815

entreprises ont été créées en 2014 en Guyane,

soit 7 % de moins qu'en 2013. Plus du tiers de ces nouvelles entreprises proviennent d'auto-entrepreneurs. Dans les secteurs en perte de vitesse (construction, services aux entreprises), la création d'entreprises a fortement diminué. A contrario, le nombre de créations d'entreprise dans le secteur des services aux particuliers a bondi de 20 %. Les créations dans le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration se maintiennent, avec environ 600 créations en 2014.

Source : Insee.

## FLASH

### Les seniors s'initient à l'informatique

Le centre régional information jeunesse de Guyane (CRU) propose une matinée d'animation multimédia : « Initiation à l'informatique pour les seniors ». Ce rendez-vous a lieu le mercredi 1<sup>er</sup> juillet de 9 heures à midi, au siège de l'association au 4, rue du Dr Barrat à Cayenne. C'est gratuit. Seules dix places sont disponibles. Infos : 0594 29 64 50.

# Gagner en visibilité internationale

Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Tourisme, a signé hier matin au Quai d'Orsay une série de **contrats de destination** avec neuf régions, dont la Guyane. Ces contrats prévoient dans un premier temps une **aide de 75 000 euros sur trois ans**, dont 32 500 pour la première année. Décryptage avec **Isabelle Patient, conseillère régionale** déléguée à la communication.

### Quel était votre objectif en répondant à cet appel à projets ?

L'idée est de doubler la fréquentation touristique en Guyane dans les dix ans à venir. Aujourd'hui, nous avons un tourisme essentiellement d'affaires à hauteur de 40 %, et puis un tourisme qui touche les fonctionnaires, les résidents de la Guyane. Nous souhaitons développer un vrai tourisme avec des gens qui viennent découvrir la Guyane uniquement.

### Qu'avez-vous mis en avant dans ce projet ?

À travers ce dossier, il ne s'agissait pas de vendre un produit, une culture ou une caractéristique de la Guyane, mais de vendre la destination, le territoire puisqu'il est encore méconnu aujourd'hui. Nous avons choisi de présenter quatre contrats de destination sous le label Guyane-Amazone. Nous avons pris quatre territoires : le Maroni, la vallée de l'Oyapock, la partie littorale et la partie centrale de la Guyane. Il s'agissait de montrer que la Guyane est multiple et que dans chaque coin de la Guyane, il y a des spécificités en termes de tourisme à découvrir. Ce qui a fait la différence, c'est notre schéma régional de développement de l'offre touristique, élaboré avec tous les acteurs du tourisme, que ce soit les compagnies aériennes, les communes, les communautés de communes, les hôteliers...

### De quelle manière allez-vous gagner en visibilité nationale et internationale ?

Avec ce contrat, nous sommes labellisés et l'État va nous accompagner dans la communication et le marketing de notre territoire, dans la valorisation et la visibilité de notre image en communiquant pour nous aussi. Il y aura aussi un accompagnement financier pour la communication et le développement de l'offre touristique. Ce seront des enveloppes annuelles. Pour l'heure, nous avons signé un contrat-cadre avec de grands objectifs. Chaque année, nous débattons des actions à conduire et nous solliciterons à nouveau l'État avec l'engagement de la Région et des différents partenaires financiers que peuvent être les compagnies aériennes, les structures hôtelières et les collectivités.

### Quels sont vos premiers grands projets ?

Pour l'instant, ce sont des projets d'infrastructures. Nous voulons continuer cet aménagement hôtelier sur l'ensemble du territoire, au-delà des grandes villes. Il s'agit de faire des lodges dans la vallée du Maroni,



Isabelle Patient, conseillère régionale déléguée à la communication, était présente au Quai d'Orsay, lors de la signature du contrat de destination avec la Guyane / photos FXG

par exemple, pour accueillir les touristes. Car un des freins de l'offre touristique en Guyane, c'est la difficulté de se loger. Ça s'améliore mais nous devons impérativement poursuivre les efforts en infrastructure d'accueil et en formation des personnels.

Propos recueillis par FXG, à Paris ■

## Le frein du vaccin anti-amaril et des visas



Tandis que 20 000 croisiéristes touchent chaque année les îles du Salut, la nécessité du vaccin contre la fièvre jaune freine véritablement le transfert de ces croisiéristes vers Kourou ou Cayenne. À 60 euros le vaccin pour passer quelques heures sur le continent, c'est dissuasif. Jean-Louis Antoine, gérant de JAL Voyages, a profité de la signature du contrat de destination pour parler à Laurent Fabius (notre photo) de cette vaccination, obligatoire en Guyane mais seulement recommandée dans le reste de l'Amérique du Sud. Il doit rédiger une note au ministre. En revanche, en ce qui concerne le frein des visas, le blocage viendrait du ministère de l'Intérieur, selon M. Antoine. Sans doute, mais le ministère de l'Intérieur se doit aussi de répondre à la demande des élus guyanais qui ont aussi des exigences contre l'immigration clandestine.

## La fréquentation hôtelière en repli

L'Insee s'est intéressé à la fréquentation hôtelière dans le département. L'année dernière, **117 000 personnes ont séjourné à l'hôtel en Guyane**. Il s'agit du niveau le plus bas depuis 2009.

Plusieurs raisons expliquent cette désaffection : d'abord, le « caractère fortement affinitaire » du tourisme en Guyane. Il s'agit de la famille et des amis de résidents en Guyane. Ce tourisme « apporte moins de recettes que le tourisme d'agrément ou le tourisme d'affaires, les dépenses liées à l'hébergement et à la restauration étant moindres », souligne l'Insee. Les contraintes administratives

(visa obligatoire pour les pays voisins) et sanitaires (vaccin de la fièvre jaune demandé) « peuvent contribuer à rendre la destination moins attrayante », note encore l'Insee. La grande majorité des touristes (83 %) viennent de France hexagonale, 17 % viennent de l'étranger (surtout d'Europe). Toutes catégories d'hôtel confondues, le nombre de nuitées a baissé de 2 % en 2014. Concernant la durée du séjour,

elle reste faible : 2,8 jours en moyenne en 2014. Les touristes métropolitains séjournent en moyenne 2,4 jours à l'hôtel, contre 4,1 jours pour les touristes étrangers. En conséquence, le taux d'occupation des hôtels a été le plus faible depuis 2011. Il a atteint son maximum en octobre et novembre, à un niveau de 55 % (contre 66 % les années précédentes).

S.B. ■